

TULLE, le 22 Août 2012

**DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)**

*Secrétariat Général  
SC/CL*

**Arrêtés du 22 Août 2012**

N°78 - Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante (Montant de la dépense 607,19 € HT soit 726,20 € TTC).

N°79 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 2 347,75 € présenté par ALLIANZ IARD, par l'intermédiaire de la SMACL, correspondant au remboursement du sinistre survenu le 11 novembre 2011, boulevard Clemenceau à Tulle.

N°80 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 1 069,58 € présenté par SMACL Assurances correspondant au remboursement du sinistre survenu le 13 octobre 2011, Quai Gabriel Péri à Tulle.

N°81 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 1 058,95 € présenté par AXA France IARD, par l'intermédiaire de la SMACL, correspondant au remboursement du sinistre survenu le 21 décembre 2011, au lieu-dit « le Tied » à Tulle.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR